



## MERTENTAIS

" L'historien sait des choses de façon sûre et, pour " le reste il devine, il imagine.

Georges Duby

**T**

Thibault Chabot, deuxième du nom, sire de Mervent, de Vouvant, de Rocheservière, succède en 1152 à Sebrand son père. C'est pendant sa vie que ses possessions s'agrandissent de la seigneurie d'Oulmes ( celle-ci ressortira de la famille en 1270, par le mariage de Mahaut Chabot descendante de la famille, avec Savary I de Vivonne Sgr de Nieul et de Bourgoin ).

Thibault II, épouse vers 1130 Marguerite Loubet, fille d'un " mile " ou chevalier de St Maixent (D.S.). " Ce mile Alon, Sgr de Loubet était affecté à la défense d'une portion de l'enceinte du château de St Maixent; il résidait et régnait sur un quartier de la ville appelé Bourg-Loubet, actuellement Bourg-Chabot . "

La mère de Marguerite est apparentée à l'ancienne et puissante famille de Chantemerle.

Le nom de Thibault II mentionné dans plusieurs chartes du vivant de son père, est cité également en 1150 dans la donation faite par Pierre Barun, aux chevaliers du temple de Coudrie (D.S.).

Il appose son sceau sur cet acte qui donne le fief de Boidon aux templiers (d'après A. du Chesne).

En 1169, Aliénor de retour en Aquitaine cherche à se venger de son mari qui désormais la délaisse. Patiemment elle prépare son plan. Ses fils encore jeunes : Henri-le-jeune (13 ans), Richard, déjà " Coeur de Lion " (11 ans), Geoffroy (10 ans), Jean (2 ans) sont pour elle un atout. Elle pousse son époux à partager les terres qu'il possède en France. A Henri-le-jeune reviendront la Normandie, le Maine, l'Anjou; à Richard l'Aquitaine et le Poitou; à Geoffroy la Bretagne.

En 1170, Richard, élevé depuis toujours dans le duché, parlant la langue d'oc, est couronné à Niort, duc d'Aquitaine et comte du Poitou. Dans quelques années il gouvernera seul. Il fera alors sentir sa rude poigne à ses vassaux, entre autres ceux du Poitou assez récalcitrants.

En 1173, à Limoges, Henri époux d'Aliénor, convoque une assemblée générale de tous ses vassaux. Il veut y annoncer la solution qu'il a trouvée pour doter Jean, son plus jeune fils, laissé hors du partage en 1169. Il le fiance à Alix, l'héritière de Maurienne et lui donne quelques places fortes : Chinon, Loudun, Mirebeau.



Dame visitant ses sujets.



Alors, devant tous les barons réunis, Henri-le-jeune s'élève contre l'idée de son père. Il proteste et s'insurge violemment. Ces villes, situées dans leurs domaines, les spolient gravement, Richard et lui-même.

Henri II, mécontent lève l'assemblée et emmène avec lui Henri-le-jeune qui réussissant à lui échapper, ira se réfugier auprès du roi de France. C'est le début d'une longue rivalité qui s'installe entre Henri II et ses fils soutenus par leur mère.

C'est également à l'occasion de cette assemblée des barons, qu'à Limoges, Thibault II renouvelle ses prétentions d'avouerie sur Maillezais, comme l'avait déjà fait son père Sebrand et sans plus de succès.

En 1174, il est témoin à nouveau d'une donation faite par Henri II, en faveur de l'église Notre Dame de Saintes.

En 1180, sentant sa fin proche, Thibault II, vieillard presque octogénaire, lègue, pour s'assurer un service divin après sa mort dans la chapelle Saint Thomas qui vient d'être construite à la Scie ( l'Absie ), le quart des biens que les seigneurs de Chantemerle lui ont donnés dans le " Candais " (sic). Sa femme Marguerite et son fils Thibault III consentent à cette donation.

Il décède avant le 17 des calendes de Septembre en 1180, date à laquelle sa veuve Marguerite Loubet dut " faire aveu " pour ses fiefs à l'abbé de St Maixent dont certains dépendaient.

Thibault II, Sgr de Mervent et Vouvant a richement marié et allié ses enfants. Il était, à cette époque, important de le faire chez les seigneurs qui cherchaient pour leurs fils une riche héritière et dotaient leurs filles pour les allier à de puissantes familles.

Thibault II et Marguerite Loubet ont eu un fils et trois filles :

- Thibault III qui épouse Olive, Dame de Rocheservière, ne succède pas à son père sur les terres et fiefs de Mervent et Vouvant, mais héritera des possessions venant de sa mère à St Maixent et Chantemerle.
- Agnés, mariée vers 1170, à Pierre de la Garnache. Elle fait aussi don aux **Templiers** de Coudrie. Sur l'acte, signant, " Agnés, fille de Thibault II ". Elle meurt en 1203.
- Alix ou Aélis, épouse vers 1180 Raoul de Mauléon, seigneur de Fontenay et de Mauléon. C'est un seigneur puissant, qui sera partisan de Richard Coeur-de-Lion avec lequel il participe pendant la croisade à la bataille de Jaffa en 1192. Il sera nommé par Jean-sans-Terre sénéchal du Poitou en 1200 et mourra peu après.

Alix lui survit encore quelques années. Son nom paraît dans une charte de 1203 aux cotés de celui de son neveu Pierre de la Garnache, lors d'un don en faveur de l'abbaye de Fontevrault.

- Eustache ou Eustachie, la troisième fille de Thibault II et de Marguerite Loubet,



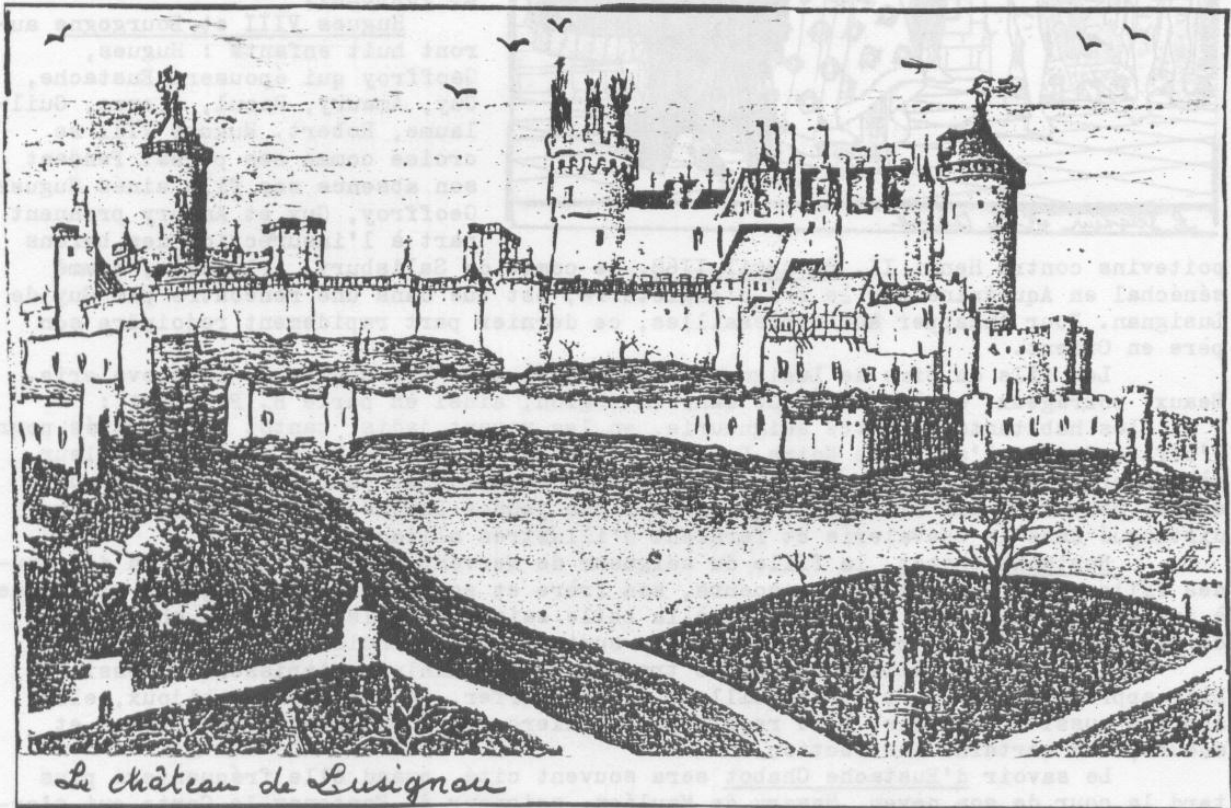
épouse Geoffroy I de Lusignan auquel elle apporte en dot les seigneu- Page 34  
ries de Mervent et Vouvant, (voir, bulletin N° 4, page I4, l'étendue des possessions  
des Chabots faisant partie de ces deux seigneuries ).

#### LES LUSIGNANS

Illustre famille du Poitou, dont la fortune était déjà considérable bien avant  
l'an mil, les Lusignan furent des seigneurs puissants et perpétuellement en guerre.  
Ils prirent une grande part aux croisades. Guy de Lusignan devenant même roi de Jérusalem  
puis de Chypre où il fonde une dynastie.

Les membres de cette longue lignée descendent de :

- Hugues I dit " le Veneur ". Il aime à se faire représenter en cavalier chassant et  
figure principalement au galop de destriers élégants, avec un " brachet " (chien de  
chasse ) ou un lévrier sur la croupe du cheval et le " huchet " (cor de chasse) au  
cou, emporté par le vent de la course. Le chien tantôt assis, tantôt debout à cette  
place inaccoutumée, avait fait supposer qu'il s'agissait d'un guépard de chasse.  
Ce type de représentation restera chère à la famille jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle.



*Le château de Lusignan*

- Hugues II dit " le Cher " ou le " Bien-aimé " lui succède. C'est lui qui fait bâtir  
au X<sup>e</sup> siècle le château de Lusignan (voir ci-dessus), puis
  - Hugues III dit " le Blanc " continue les constructions entreprises par son père,  
ne les termine pas car il est arrêté par les terreurs de l'an mil.
  - Hugues IV dit " le Brun " combat les Sarrazins d'Espagne en 1020. Il épouse  
Audéarde, fille de Raoul I vicomte de Thouars, et dont il a neuf fils. Il est l'un des  
barons qui représente le mieux la noblesse de son temps par sa pitié et sa bravoure.
  - Hugues V dit " le Pieux " épouse Almodis, fille de Bernard I comte de la Marche,  
contre lequel, il sera longtemps en guerre. Il répudie sa femme pour cause de parenté.
  - Hugues VI dit " le Diable " surnom qu'il doit à sa force prodigieuse et à son  
audace au combat. Il prétend à la succession du comté de la Marche, justement à cause  
de sa mère Almodis. Il commence pour cela une longue guerre que ses successeurs con-  
tinueront et qui ne se terminera qu'un siècle plus tard. Il fut enterré à Notre Dame  
de Lusignan auprès de sa femme Hildegarde, fille d' Aimery IV vicomte de Thouars.
  - Hugues VII dit " le Brun " entre en guerre contre Guillaume IX dit " le Troubadour "   
duc d'Aquitaine et son successeur Guillaume X, père d'Aliénor.
- Il part pour la deuxième croisade, celle de Louis VII, Aliénor lui donnant le  
commandement du contingent poitevin. Il a épousé Sarrazine.
- Hugues VIII dit aussi " le Brun " ou " le Vieux " (1149-1175) épouse Bourgogne de



*Le seigneur et sa Dame.*

Rancon. (Du fief dominant de Mervent, dépendait le fief Rancon situé à Charzais ). Ce fief de moyenne justice tenait son nom de la famille Rancon qui le possédait bien avant le XII<sup>e</sup> siècle. Il devait avec au château de Mervent, plus " cent sous à mutation de vassal, et un épervier de service au premier de l'an qui suivait la mort du seigneur. "

Ce fief consistait en un " hébergement ou houstel " assis à Charzais. Bourgogne de Rancon se faisait appeler aussi " Dame de Fontenay. "

Hugues VIII et Bourgogne auront huit enfants : Hugues, Geoffroy qui épousera Eustache, Guy, Amaury, Raoul, Pierre, Guillaume, Robert. Hugues VIII se croise comme ses pères. Pendant son absence ses fils aînés Hugues, Geoffroy, Guy et Amaury prennent part à l'insurrection des barons

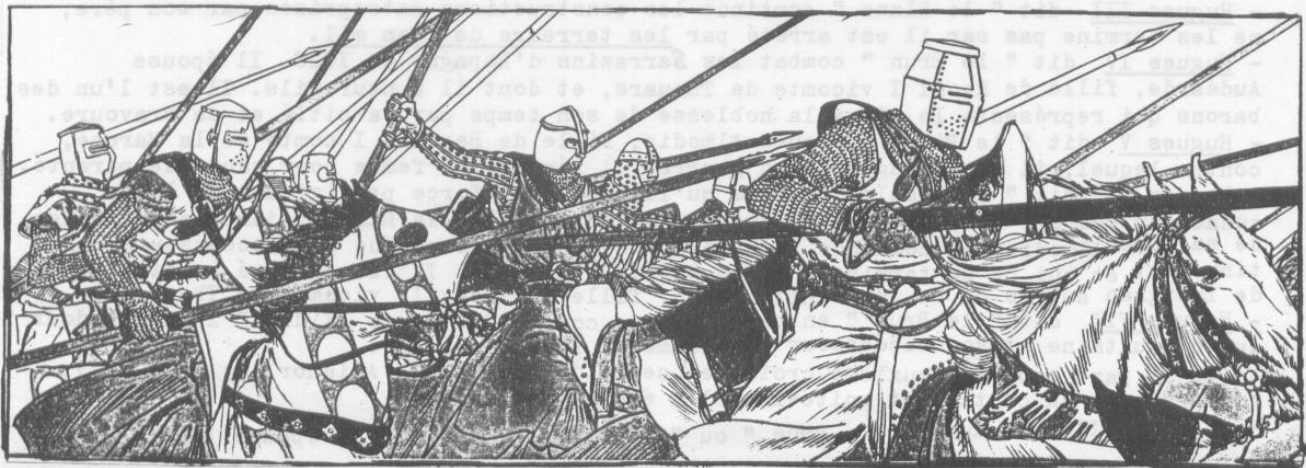
poitevins contre Henri II. En Avril 1168, le comte de Salisbury, irlandais, nommé sénéchal en Aquitaine par le roi d'Angleterre, est tué dans une rencontre par Guy de Lusignan. Pour échapper aux représailles, ce dernier part rapidement rejoindre son père en Orient.

Les fils du Sire de Lusignan, sont élevés dans les règles de la chevalerie. Beaux, courageux, on les remarque dans la région, ainsi en parle H. Fourmont : " ... Les habitants de cette seigneurie, en les voyant jadis, tantôt agenouillés pour l'office devant l'autel de Notre Dame de Lusignan, sous le regard attendri de leur mère Bourgogne de Rancon, ou tantôt simulant des joutes et se livrant à de joyeux ébats, pouvaient-ils s'imaginer qu'un jour ces jeunes damoiseaux, auraient un rang distingué dans la chevalerie et feraient d'illustres alliances.... "

Eustache Chabot, la fille du seigneur de Mervent, reçoit l'éducation des jeunes filles bien nées. Avec ses soeurs, son frère et ses compagnons de jeux, elle joue à imiter les guerriers, elle s'ébat à la belle saison dans les cours du château et se passionne très tôt pour la chasse mais surtout les tournois.

Adolescente, elle s'occupe de travaux plus féminins : tapisserie, dessin ... Elle apprend aussi l'art de s'habiller, de se coiffer, de se parer de bijoux, elle apprend aussi à recevoir. Elle reçoit par un clerc, en compagnie de ses frères et soeurs, une certaine instruction.

Le savoir d'Eustache Chabot sera souvent cité, quand elle fréquentera plus tard la cour de son neveu, Savary de Mauléon, seigneur de Fontenay-le-Comte qui s'entoure d'une société érudite et brillante. On dit qu'elle s'adonne aussi à l'astrologie, la chimie, et même l'alchimie, ce qui, peut-être, lui valut cette réputation de fée





mais aussi de " ... serpente, malvaise femme.... " (sic).

Nous vous conterons la légende de Mélusine au cours de nos prochains bulletins.

Les familles Lusignan et Chabot décident le mariage de leurs enfants Eustache et Geoffroy I, plus âgé qu'elle, il semble. Ainsi se concluaient les mariages, sans tenir compte des sentiments des futurs époux, ni de leur parenté, souvent dès leur plus jeune âge et seulement dans l'intérêt d'alliances profitables.

En tant qu'épouse, Eustache garde pourtant une certaine liberté ainsi qu'une indépendance matérielle, car tout au long de sa vie, elle conserve sa dot ou " douaire ", tout au moins ses revenus comme c'était la coutume en ce temps là.

Après sa mort, son domaine, passera à son fils Geoffroy II dit " Geoffroy à la Grand-Dent ".

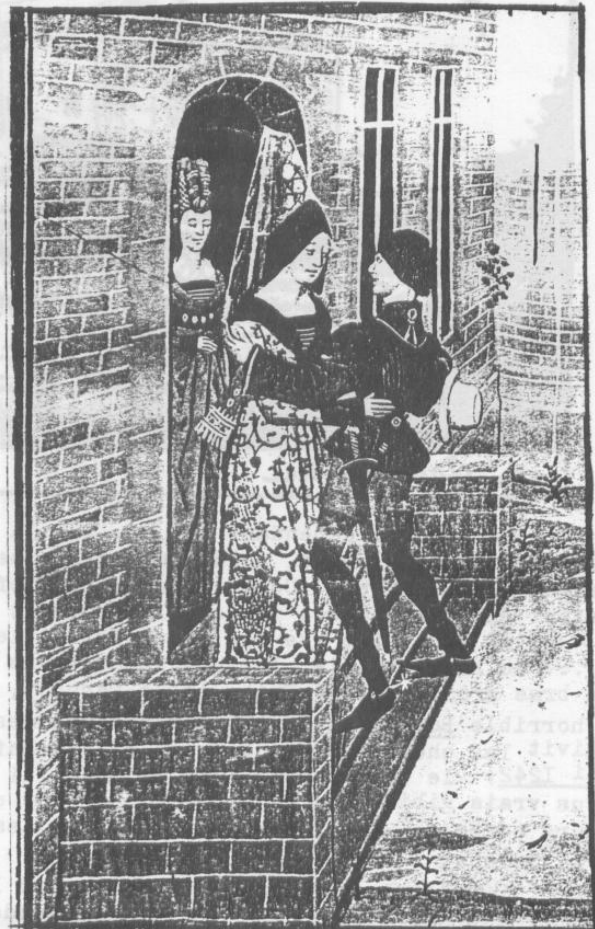
Un mariage est un événement important chez le seigneur et son entourage. Le seigneur invite les parents, les amis, les vassaux, il organise un grand banquet. C'est aussi l'occasion de porter ses plus beaux vêtements, ses bijoux, de danser et d'organiser des joutes entre jeunes seigneurs qui rivalisent pour les beaux yeux des dames. C'est aussi la fête pour les villageois de la seigneurie.

Ainsi fut célèbre le mariage d'Eustache Chabot et de Geoffroy I de Lusignan, Eustache, " Dame de Volvent et de Mère Vent ", lui apportait en dot ses deux seigneuries.

Par leur valeur immobilière, par l'étendue et par l'importance de leur mouvance, les seigneuries de Mervent et de Vouvant, possessions des Chabot et des Lusignan furent longtemps au premier rang des nombreuses seigneuries du Bas-Poitou.

#### ERRATUM

Sur le bulletin N° 5, page 22, nous vous rapportions le contenu d'une charte de 1202, concernant Thibault Chabot II, or, il ne peut s'agir de celui-ci décédé en 1180, mais de son fils, Thibault III.



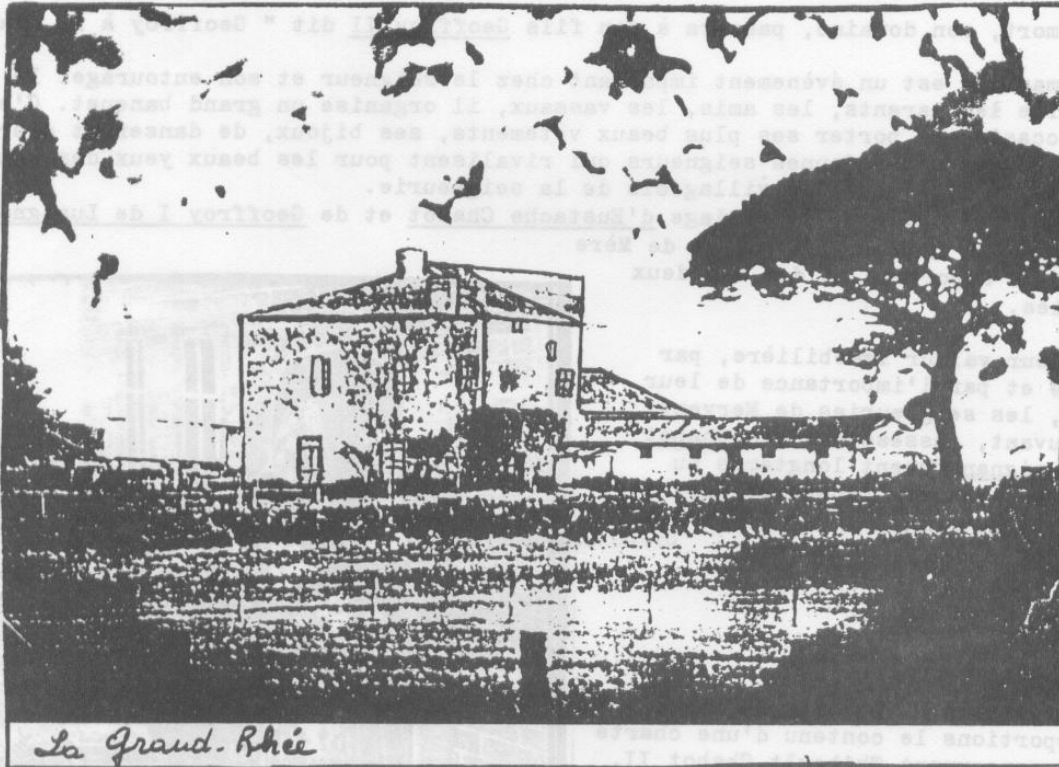
### La GRAND - RHEE

Si nous parlons ici de la Grand-Rhée, bien qu'elle se situe sur la commune de Vouvant, c'est d'une part, qu'elle se trouve en forêt proche des limites de Mervent;

C'est que, fief dépendant de la mouvance de Vouvant, elle appartenait autrefois avec Mervent, au même seigneur : c'est aussi parce que les registres d'état-civil de Mervent, du XVIII<sup>e</sup> siècle, montrent que les fermiers possesseurs des terres de la Grand-Rhée, venaient célébrer baptêmes, mariages, sépultures en notre église Saint-Médard de Mervent. On retrouve ainsi une famille Bouillaud dont l'un des membres vers 1710, " le Sieur François Venant Bouillaud de la Grand-Rhée " est un notable de la paroisse.

La Grand-Rhée, Grande-Rhée, Grande Rhé ou Grande-Arée tire son nom de " araire ", cette charrue en bois primitive, qui ne grattait que superficiellement la glèbe, fut utilisée dans ces terres défrichées en bordure de la forêt de Mervent-Vouvant.

A droite de la route forestière des Verreries conduisant à Vouvant (voir carte), vous apercevez une bâtisse massive, c'est le manoir de la Grand-Rhée à la droite duquel s'étale un vieux pin-parasol. En 1793, on parle du monastère de la Grand-Rhée, mais à part une petite chapelle attenante à la bâtisse, il n'y avait point de monastère. Ce fut probablement à l'époque féodale, un relais, un lieu de refuge, d'asile pour le voyageur, le chevalier, le pèlerin qui recevait là une hospitalité généreuse.



On raconte cependant : " ... Que la Grand-Rhée n'était pas exempte de la visite des âmes en peine, condamnées à trainer leurs chaînes dans les cellules où reposaient les voyageurs. Ceux-ci, dans leur effroi, se levaient avant l'aube et se sauvaient en toute hâte à travers les bois et les clairières.... "

Il faut dire que ces lieux furent le théâtre d'événements effroyables.

".... Au XIII<sup>e</sup> siècle, lorsque Saint-Louis s'empare de Fontenay, un vieillard mutilé du bras droit, appelé Thibault-le-Manchot, implore le secours du roi pour châtier l'horrible Borgne-de-Puy-Chabot à cause des méfaits qu'il a commis .... Le roi poursuivit les chenapans sur Mervent et Vouvant; ceux-ci furent pris à la Grand-Rhée en mai 1242; le borgne fut pendu et avec lui cent quatre vingt dix neuf chenapans, tous vrais gibiers de potence, à un chêne qui mesurait 14 mètres de circonférence. Leurs corps furent abandonnés " aux grolles " (corbeaux) qui s'en firent un festin..." ( L. Brochet )

Quelques siècles plus tard, quand Du Guesclin, vers 1450, conduisit les grandes compagnies ( routiers, soldats-brigands ) en Espagne, de nombreux déserteurs s'en détachèrent au passage pour s'établir dans notre forêt qui leur offrait un asile

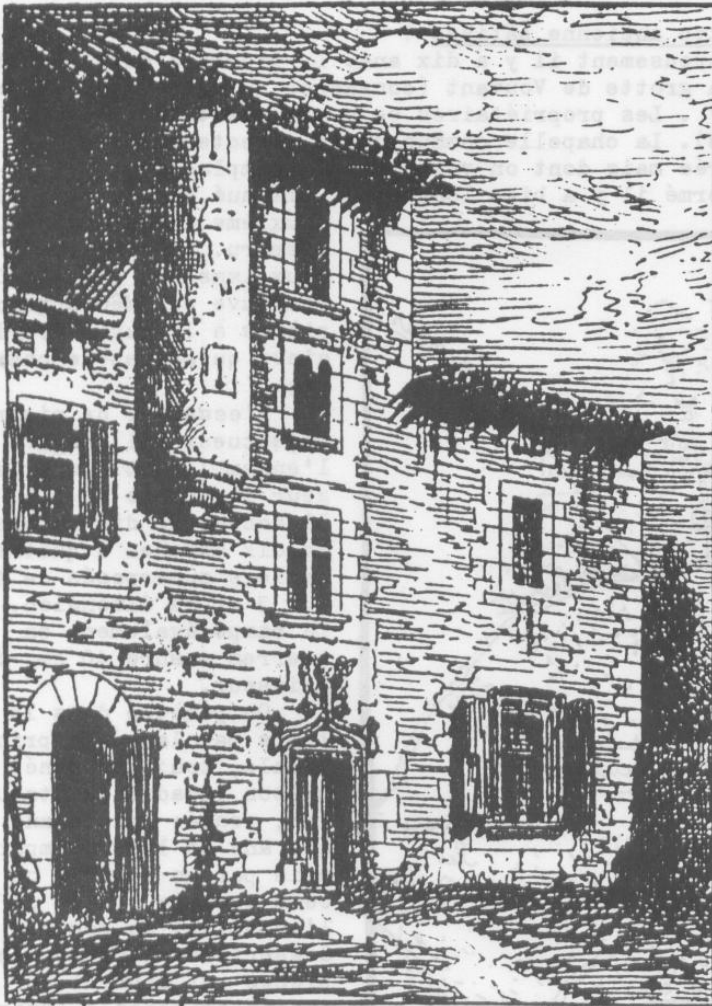
inviolable. Ces gens sans aveu, sans foi ni loi, étaient commandés par un certain capitaine Chantoizeau qui établit son quartier général dans les futaies de la Grand-Rhée sur l'emplacement d'un ancien fort, appelé depuis "Port de Chantoizeau" (voir, description P. 44).

Ce brigand de grand chemin, détrousseur de voyageurs, semait la terreur dans tout le pays. Selon la tradition écrit Mr de Montbail :

" ... Ce sinistre baron de Chantoizeau, était le Gilles de Retz de la contrée, et résidait aussi au château de la Citardière ... ". Bien entendu, celui qui existait avant le château que nous connaissons actuellement.

En 1557, au capitaine Chantoizeau succédait un certain " Sire du Couldray ". La forêt était redevenue un véritable repaire de bandits sur les méfaits desquels " Raoul Gallier, Sieur de Guinefolle, bourgeois de Fontenay, croit devoir appeler l'attention du gouverneur du Poitou ".

" Ce sont peut-être les âmes de tous ces chenapans condamnées aux affres de l'enfer, et celles de leurs victimes qui hantaient le manoir de la Grand-Rhée ". Le baron Chantoizeau et le Sire du Couldray sont réunis dans une même légende :



L. A. GRANDE. R. HEE O. de Rochebrune

" Un fantôme effrayant hantait en forêt, les abords de la Grand-Rhée et de la Millarge. Ce fantôme revêtu d'une cotte de mailles aux reflets phosphorescents, monterait un cheval noir dont les naseaux laissent échapper deux jets de flamme ". ( P. Bruzon ).

Le fief de la Grand-Rhée, est mentionné en 1469. L'aveu est de Pierre Chemin, chevalier.

Vers 1500, l'aveu est de Guillaume Grelier, écuyer, sgr de la Grand-Rhée. Celui-ci, est l'un des membres de la famille Grelier, sgr de la Jousselière ( La Chapelle-Thémer ) dont descendront : les du Fougeroux, puis les de Rochebrune.

Mr O. de Rochebrune, célèbre aquafortiste, a identifié sans conteste, le blason (au-dessus de la porte principale) de sa lointaine ascendance.

Vers 1506, Guillaume Grelier décédé, sa veuve, Barthomé Chasteigner issue de l'une des plus importantes familles de la région, se remarie avec Louis Bouhéreau, Sgr du Teil (XVè), qui porte encore en 1518, le titre d'écuyer et Sgr de la Grand-Rhée.

En 1575, le fief est porté à nouveau sur l'inventaire, sans aucune juridiction ( ni haute, ni basse justice ) ce qui indique qu'il a déjà perdu de l'importance.

En 1655, l'aveu est fait par les Girard de la Roussière,

( St Maixent de Beugné ) possesseurs aussi de la seigneurie de Cultebray ( Cul-de-Braye ).

En 1699, il passe aux Sabourin, également propriétaire de la Citardière.

En 1728, la Grand-Rhée appartenait à un Sieur Bodet de la Fenestre.

Puis en 1787, à Mr Blancher de Brillac de Fontenay.

En 1890, voici la description du manoir de la Grand-Rhée, que nous a laissé Mr Louis Brochet .

" ... A l'extrémité nord de la route des Verreries, au bout d'une longue avenue, se dessine le manoir de la Grand-Rhée .... Le chemin qui y monte est bordé de cyprès qui donne une grace particulière au lieu..... Située au milieu de la forêt, cette grande bâtisse aux murs épais rappelle par sa disposition les constructions de " maison forte " du XIIè et XIIIè siècle..... "

" .... Des remaniements furent exécutés aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle, mais son enceinte de douves et ses portails d'entrée ont disparu. .... Des cours presque désertes, des fenêtres fermées ou à demi-brisées, des chardons qui poussent au pied des murs, donnent à ce vieux manoir un air austère et mélancolique... Ni douves donc, ni seigneur, mais on remarque cependant, (voir P. 40) la porte principale surmontée d'un arc en accolade qui porte les armes des du Fougeroux dont le blason ( d'argent à deux roses de gueules en chef et une fleur de lys de sable en pointe ), semble soutenu par deux sauvages..... (statuettes rappelant les personnages du Bal des Ardents ) .... Et une tourelle de défense, sur la façade et au-dessus de la porte d'entrée. Le manoir a conservé à l'intérieur son vieil et large escalier de pierres, deux cheminées Louis XII, une jolie fontaine en faïence de Rouen, et dans la chapelle du XIII<sup>e</sup>, devenue une remise, un bénitier de bronze qu'on appelle " le casque de Chantoizeau " .... Le lierre tapisse les vieilles murailles où restent suspendus les entablements des cheminées à l'antique, et les pierres larges et polies servant de sièges aux deux cotés des fenêtres..... "

En 1890, le manoir est-il abandonné ?

Que reste-t-il actuellement de cette ancienne bâtisse ?

La chapelle, s'est écroulée malheureusement il y a dix ans. La pierre d'autel a été récupérée et est actuellement à la grotte de Vouvant (consacrée au culte de la Vierge) sur le bord de la rivière " Mère ". Les propriétaires se souviennent des voûtes, des murs décorés (fresques peintes). La chapelle communiquait directement avec le manoir par une porte qui a été murée mais dont on voit encore l'emplacement.

Le manoir, lui-même, a été transformé il y a bien longtemps. Diminué en hauteur, le

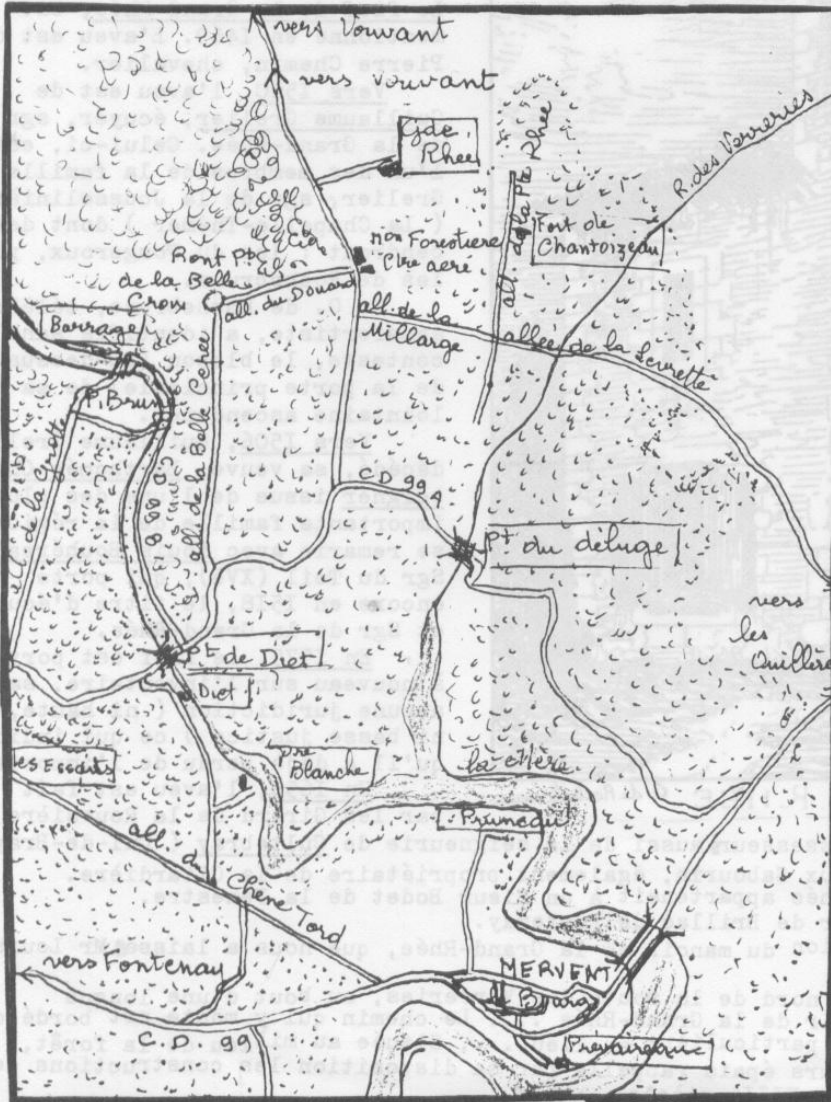
deuxième étage a donc disparu. Il comportait deux immenses pièces. On retrouve ces mêmes grandes pièces à l'étage inférieur, ainsi qu'au rez-de-chaussée.

L'escalier de pierres majestueux qui dessert l'ensemble est d'une largeur imposante de 2,50 m. Il accède de dix marches en dix marches à quatre paliers superposés de 4 m. sur 3 m. de dimension. La rampe également en pierres mesure 40 cm. d'épaisseur.

On pénètre dans le logis par la porte principale, toujours ornée du blason encadré de statuettes, rongée maintenant par les ans et les intempéries, puis par un couloir on accède vers la montée de l'escalier. Ce couloir dessert les deux grandes pièces qui donnent sur la façade principale (voir gravure P. 38), mais aussi des pièces secondaires à l'arrière.

La grande salle, située à droite de l'entrée, est d'une hauteur inhabituelle, avec au plafond une poutre énorme.

On y voit une cheminée Louis XII (voir croquis P. 40) qui mesure 3,80 m. de large et 1,60 m. de







B. de Rochebrune PORTE D'ENTREE

hauteur sous le manteau.

Les fenêtres de la pièce s'ouvrent dans des murs de 1,40m d'épaisseur.

L'autre pièce, à gauche du couloir est semblable, mais sa cheminée n'est pas si belle. C'est là qu'on peut voir la porte murée qui communiquait avec la chapelle.

Une autre grande cheminée Louis XII se trouve dans une salle, derrière la première citée.

Après une quarantaine de marches et quatre paliers, on arrive au niveau de ce qui fut le deuxième étage. Sur ce palier et sur la droite, une ouverture donne accès à la tourelle dans laquelle on grimpe par d'étroites marches de pierres, formant un escalier à vis de 80 cm. de large environ.

Cette tourelle est percée de meurtrières de 25 cm. sur 25 cm. intérieurement, alors que de l'extérieur, elles ne paraissent être que d'étroites fentes. Actuellement cette petite tour est en très mauvais état et menace de s'écrouler.

Ce manoir, avec sa jolie porte d'entrée, son impressionnant escalier à paliers, ses imposantes cheminées, mériterait l'urgence de restauration, ainsi que l'attention des " Beaux-Arts " afin de sauver ce qui fut sans aucun doute en son temps, le " Beau Manoir de la Grand-Rhée ".

Une histoire étrange concerne le manoir de la Grand-Rhée et une vieille bâtisse, autrefois du même style : La Cour du Nay.

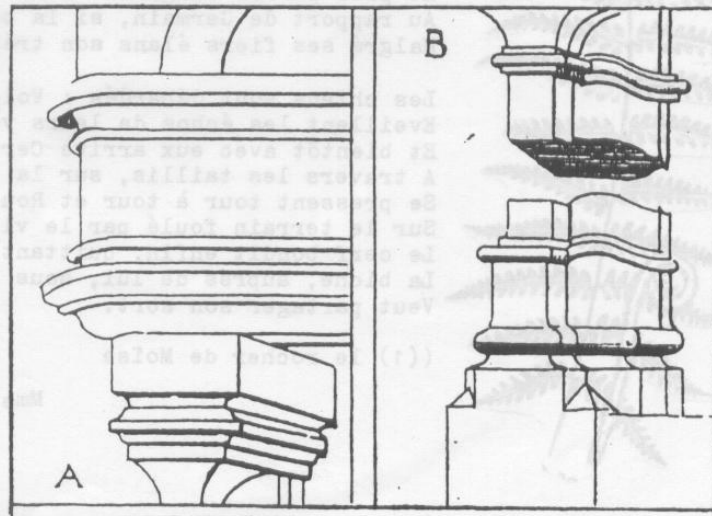
Les fenêtres de ces deux maisons se faisant face ont été murées. Pourquoi ?

Selon les dires des propriétaires, un souterrain découvert et rebouché lors de travaux à la Grand-Rhée, aurait réuni celle-ci, la Cour du Nay ( où l'entrée murée d'un souterrain est encore visible ), à la Citardière, en passant par le fort de Chan-toizeau.

Le massif forestier, aux environs de la Grand-Rhée, réservent aux promeneurs des randonnées agréables.

Des sentiers pédestres balisés vous font découvrir le Douard, la Millarge et le téne-ment des Verreries où les yeux avertis reconnaîtront les restes des anciennes fabriques ( voir bulletin N° 4 ).

La promenade le long du Ruisseau des Verreries permet de traverser, tout en profitant des cascades, du chant de l'eau et des sous-bois ombragés et fleuris, le chaos des rochers qui s'amoncellent près du superbe pont du Déluge. C'est un des coins les plus touristique de notre forêt.



Sur le bulletin N° 3, nous vous décrivions des objets provenant des verreries de Mervent. Aujourd'hui nous avons eu connaissance d'un autre objet, provenant de la découverte faite en 1888, dans la nécropole mérovingienne-carolingienne de la Vallée, et dont Mr B. Fillon parle sans toutefois préciser l'endroit où se trouvait le sarcophage : " ... Cette aiguière trouvée en morceaux dans un cerceuil de pierre date avec certitude du IX<sup>e</sup> siècle; reconstituée elle mesure 19, 5 cm de hauteur. Son verre est blanc, mince, et assez transparent, mais rempli de petits bouillons (imperfections); trois filets appliqués après coup entourent la panse, les rangées de perles qui servent à la décoration de la partie supérieure, ont été fixées par le même procédé.... "



Sur le bulletin N° 4, nous vous parlions des découvertes archéologiques faites par MM. L. Brochet, Fillon, Rochebrune, en 1888, sur le ténement des Verreries. Cent ans après, nous avons, dernièrement, pu voir encore les restes d'un des cinq fours de verriers, non connu par nous à ce jour; des briques avec la trace de l'emplacement des tenons, et surtout admirer une moitié de creuset recouvert de matière vitrifiée.

Poème Sur la Forêt de Mervent.

De C. Daudeteau (suite du bulletin N° 4)

Les chênes ont vieilli, courbés sous les années;  
Sous leurs coups meurtriers leurs têtes sont tombées.  
Il (1) est toujours debout; et, bravant les antans,  
Il voit encore passer, sous son regard superbe,  
La dépouille des bois et des tiges de l'herbe  
Qui vont se perdre au loin dans les flots mugissants.

Soudain sous les taillis de ce site sauvage,  
Quel est ce bruit confus grondant comme l'orage  
Qui s'éloigne ou s'approche emporté par le vent ?  
A la voix des chasseurs excitant sa furie,  
Au son bruyant des cors, c'est le vautrait qui crie  
Sur les rochers noircis des côteaux de Mervent.

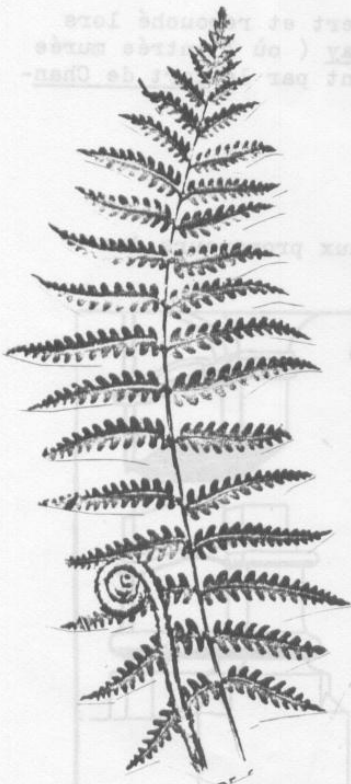
D'un cerf qui rentre au fort, traversant la vallée,  
Par les soins des piqueurs la piste est signalée  
Sur un étroit sentier qui conduit à Gourdain.  
Le pied paraît saignant. Dans l'enceinte abritée,  
Au rapport de Germain, si la bête est restée,  
Malgré ses fiers élans son trépas est certain.

Les chiens sont déhardés : Vol-au-vent, Mousquetaire  
Eveillent les échos de leurs voix de tonnerre,  
Et bientôt avec eux arrive Cerf-volant.  
A travers les taillis, sur la piste fumante,  
Se pressent tour à tour et Roulette et Volante,  
Sur le terrain foulé par le vieux Tamerlan.  
Le cerf bondit enfin, quittant sa reposée,  
La biche, auprès de lui, sous la peur affaissée,  
Veut partager son sort.

((1) le rocher de Moïse

Mme Raimond-Vincent Maryline

Bulletin N° 6 Décembre 1986



Le Fort de Chantoizeau : situé non loin de la Grand-Rhée. Pour y arriver, suivez la route touristique des Ouillères à Pierre-Brune. Après le pont du Déluge, on arrive à un carrefour. A votre droite prenez la route de Vouvant. Plus loin encore à droite, mais alors à pied, l'allée de la Millarge (signalée). Au carrefour de quatre allées forestières, à gauche, l'allée de la Petite-Rhée qui vous conduit après 150 mètres environ à ce fort. Il se trouve sur le coté droit de l'allée en bordure du fossé. Malheureusement, il est aujourd'hui difficile de le repérer rapidement. En voici une description faite en 1893. " ... Cette enceinte en forme ovale mesure 124 mètres de tour, sa largeur de l'Est à l'Ouest est de 44 mètres et de 31 mètres du Nord au Sud. La hauteur des remparts en terre est de 2, 20 m. au Sud et de 1, 50 m. au Nord. De grands arbres poussent au centre de ce lieu de défense bien antérieur à l'époque féodale. Nul doute que ce fortin délaissé par la vie au milieu de la forêt et qui nous pose aujourd'hui le problème de son enceinte abandonnée, ait été utilisé par de nombreuses générations, et accommodé au besoin par les pouvoirs qui se sont remplacés: refuge, maison de conseil et de justice des clans primitifs, camp de passage ou poste fixe ? ... " ( L. Brochet, la Forêt de Vouvant ).

Malheureusement depuis l'exploration faite à cette époque par MM. L. Brochet, Lavalette, Fillon....rien n'a été entrepris de sérieux pour apporter des éléments nouveaux concernant ce fort. Il est évident que la végétation a fait son oeuvre depuis des siècles recouvrant, actuellement, ce qui subsiste : une butte ovale encerclée par un fossé important par endroits.

La Croix-Méraud :

ou Croix-Mairaud, Croix-Méreaud. Ce carrefour des routes D 65 (de Fontenay à la Chataigneraie) et D 31 (de Foussais à Vouvant) doit probablement l'origine de son nom à ce croisement et à " méreau ". Un méreau était une pièce de monnaie, sorte de jeton utilisé pendant les guerres huguenotes par les réformés pour se reconnaître entre eux.

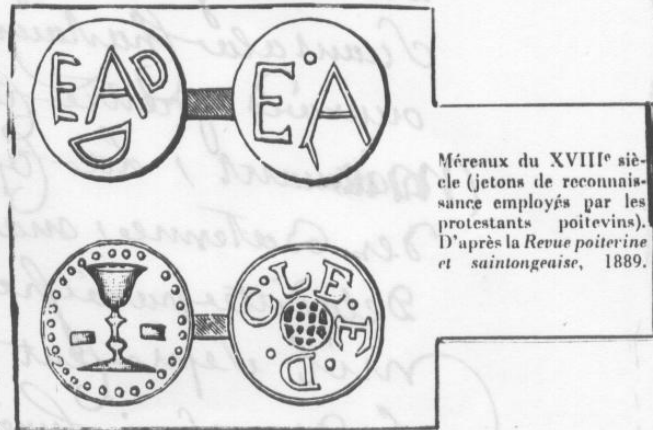
Est-ce ce croisement que les réformés de la région rejoignaient avant de se rendre à la Buardière de Foussais, au prêche (office) qui avait lieu dans une ferme (premier temple de Foussais).?

En 1617, il est mentionné :

" ..qu'un tiers des habitants de la dicte paroisse de Mervent va à la presche de la religion qu'on appelle réformée, à la Buardière, paroisse de Foussais... "

Mr B. Fillon, dit: "... il a été trouvé dans la forêt de Mervent, un méreau d'étain, sur lequel on voit un saint personnage vêtu d'une robe de moine et représenté assis, tenant de la main droite une coupe et ayant un broc à sa gauche. Un vase à deux anses occupe le revers. Il serait difficile de dire si ce méreau appartient aux verriers ou aux potiers d'étain qui étaient installés en forêt de Mervent...."

Nous ignorions jusqu'à présent, l'existence de " potiers d'étain ". Par contre, il a été retrouvé depuis peu les traces de restes de forges, en haute forêt, dans le tènement de la Mocquetière.



La Renaudière :

ce hameau est situé après la Croix-Méraud, à gauche de la D 31 en direction de Foussais. Au XVII et XVIIIè siècle, une famille importante y vivait : la famille " Baudry ". De père en fils ils exerçaient le métier de tanneur. Vers 1750, cette famille, à la suite de mariages, est alliée aux familles les plus importantes des alentours regroupant les seigneuries de Cultebray, de la Haute et de la Basse Clavelière, ainsi que des terres au Nay, à la Renaudière, et à L'Ourdraire. Mtre R. Baudry tanneur à Londeraire (L'ourdraire) est également allié à la famille Brunet de Sérigny (Foussais). Ceci, représente une partie importante de la paroisse de Mervent. Un membre de la famille, Me P. Baudry est propriétaire du moulin à tan des Loges. Ils sont syndics, fabriciens de l'église de Mervent, considérés comme " notables ".

Mtre Pierre Baudry tanneur à la Renaudière et son épouse Dame Françoise Grégoire ont un fils, Messire Alexis Pierre Baudry, qui est chapelain de la chapelle St Joseph en l'église de Mervent pendant quelques années vers 1740. Les registres d'état-civil mentionnent naissances, mariages, décès de cette famille, de générations en générations de 1610 à 1800 et plus. On retrouve encore en 1821,

Jean Baudry propriétaire à la Cornelière. Au recensement de 1901, la Renaudière compte 11 feux et 38 habitants..... mais point de tanneur.. !

D'où vient votre nom de famille :

----- sous Louis XV, la loi du 9 Avril 1736 exige que les curés responsables des registres de l'état-civil mentionnent : nom, métier et lieu de résidence de chaque personne déclarée. Malheureusement, pour les registres de Mervent, pendant une assez longue période, ces précisions ne sont pas toujours indiquées. Manquent également des signatures intéressantes au bas de certains actes. Le curé est tenu d'envoyer à l'officier-greffier du bailliage une copie de chaque registre. Ci-dessous, le reçu du greffier déchargeant le curé de Mervent de la copie des actes qu'il lui a fait parvenir en 1738.

" ... Aujourd'hui dix sept janvier mil sept cent trente huit a esté envoyé au greffe du bailliage et siège royal de Vouvant séant à la Chataigneraye par nous Ouvrard prestre curé de la paroisse de Mairevant, la coppie du registre des Batesmes, mariages et sepulture de laditte paroisse, fait en l'année mil sept cent trente sept, dont le dit Sieur Curé reste déchargé..... Beaugeau ".

Aujourd'hui dix sept janvier mil sept cent trente huit a esté envoyé au greffe du bailliage et siège royal de Vouvant séant à la Chataigneraye par nous Ouvrard prestre curé de la paroisse de Mairevant, la coppie du registre des Batesmes, mariages et sepulture de laditte paroisse, fait en l'année mil sept cent trente sept, dont le dit Sieur Curé reste déchargé  
Beaugeau

Audebrand :

----- très vieux nom germanique " Altbrand " VIIIè S. qui veut dire ancien, ardent. Le 21 juillet 1741 a été baptisé Pierre fils de Pierre Audebrand et de Louise Baudry. Ouvrard curé de M.

Crépineau :

----- ou Crépinot, vient de crépus orig. latine qui veut dire crépu. Sa terminaison eau est une finale caractéristique du Bas-Poitou. Le 21 janvier 1741 a été enterré au cimetière de ce lieu, Marie Crépineau 38 ans épouse de Pierre Bouleau. Ouvrard curé de M.

Bonenfant :

----- veut dire "bon fils, un bon enfant ". Le 24 décembre 1732 a été inhumé François Bonenfant 42 ans, présents François Bonenfant fils et autres d'icellieu. Ouvrard curé de M.

Héraud, Hérault :

----- du vieux nom germanique " Harald " (ancien de l'armée). Au Moyen-âge, le hérault était un officier chargé des proclamations publiques, réglait les tournois, et tenait registres des noms et armes de la noblesse. Le 15 avril 1858 est né Léonce Gaston fils de Héraud Antoine, propriétaire et meunier à la Gajonnière et de Jeanne Normand. Jourdain maire de M.

Morisset :

----- forme de Maurice du latin Mauritius, veut dire: basané, noir, d'origine maure. Le 23 juin 1726 a été baptisée Marie fille de François Morisset maréchal-ferrant au bourg de Mervent et de Rénée Moineau. Ouvrard curé de M.